

## Communiqué de presse

Berne, le 30 octobre 2019

### **COP25 sur le climat : rendre l'Accord de Paris concrètement réalisable**

**Le Conseil fédéral a adopté, aujourd'hui, le mandat de la délégation suisse pour la 25e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP25). Des parties importantes de l'Accord de Paris doivent encore être mises en œuvre. Les questions de coopération internationale sont en l'occurrence prioritaires. L'Union suisse des arts et métiers usam appuie le mandat de la délégation suisse et se réjouit qu'un de ses représentants soit lui-même membre de cette délégation.**

Les principales étapes de la mise en œuvre de l'Accord de Paris ont été adoptées lors de la Conférence sur les changements climatiques tenue l'année dernière en Pologne. Cette année au Chili, la Conférence doit adopter les règles régissant les coopérations internationales, y compris les marchés des certificats. L'usam soutient les objectifs de conformité moyennant des règles et modalités claires, telles qu'approuvées par le Conseil fédéral. Il s'agit de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de manière mesurable et prouvable.

Le directeur adjoint de l'usam, Henrique Schneider, a été désigné par le Conseil fédéral comme membre de la délégation suisse. En sa qualité de membre du Conseil de fondation de la Fondation Centime Climatique, membre du conseil d'administration du Centre et Réseau des Technologies Climatiques (CRTC) et membre d'un projet mené par la Banque mondiale visant à développer les marchés des certificats, Henrique Schneider peut apporter sa grande expérience dans le domaine.

### **Renseignements complémentaires**

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

**Henrique Schneider**, directeur adjoint, tél. 031 380 14 38, mobile 079 237 60 82

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.